

<b>Zeitschrift:</b>	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
<b>Band:</b>	78 (1895)
<b>Protokoll:</b>	Protokoll der Sektion für Zoologie und Medizin
<b>Autor:</b>	Studer, Th. / Lang, A.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**D.**

**Protokoll der Sektion für Zoologie und Medizin**

PRÆSIDENT: Prof. Dr. *Th. Studer* (Bern).

SEKRETÆR: Prof. Dr. *A. Lang* (Zürich).

1. Herr Prof. Graf *Zeppelin* hält einen Vortrag « *über das Plankton des Bodensees* ».

Diskussion: Prof. *F. A. Forel*.

2. Herr Prof. Dr. *Blanc* (Lausanne) spricht:

*Sur le Plankton du lac Léman, sa distribution horizontale et verticale et sur les espèces les plus abondantes.*

Diskussion: Prof. *Yung, Jules de Guerne*, Prof. *Studer*, Prof. *Blanc*.

M. le Professeur *Henri Blanc*, expose, s'aidant de graphiques *ad hoc*, les résultats d'une série de pêches pélagiques faites en 1894 et 1895 dans le Léman pour étudier la distribution verticale et horizontale du Plankton ainsi que sa composition à différents moments de l'année. Pour que la comparaison des masses de Plankton recueillies ait de la valeur, la méthode suivante a été scrupuleusement suivie: Un filet de soie ayant comme diamètre d'ouverture 30 cm. et 6 cm. de surface de réception a été promené toute l'année 1894, en général le 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, à la même heure, pendant cinq

minutes, toujours dans la même région (à 500 mètres du rivage, par 50 mètres de fond) à la surface, à 20 mètres et à 40 mètres de profondeur, la température étant prise à chaque opération. Le matériel recueilli, fixé à l'alcool, a été chaque fois mesuré dans une éprouvette graduée par  $1/10$  c<sup>3</sup> puis étudié et apprécié soit à la loupe, soit au microscope. Faisant la comparaison des masses de Plankton ainsi obtenues en 1894 avec celles provenant de quelques pêches opérées en 1895 à 500 mètres et à 1000 mètres du rivage, il est permis de tirer les conclusions suivantes :

Il y a du Plankton vivant partout et pendant toute l'année dans le lac Léman, mais il est loin d'être uniformément réparti soit verticalement, soit horizontalement. C'est-à-dire que par 50 mètres de fond, c'est à 20 mètres au-dessous de la surface qu'il existe en plus grande quantité, par 100 mètres de fond, c'est alors à 40 mètres et quelle que soit la profondeur, il y en a toujours davantage au large que près du rivage.

La profondeur a donc encore une certaine influence sur la répartition du Plankton, il en est de même pour le voisinage de la côte.

Tandis qu'au large, plantes et animaux abondent surtout pendant les mois chauds de l'année, pour diminuer en hiver, près du bord, c'est pendant les mois de février, mars et avril que le Plankton est le plus important. Cette différence est très probablement due à l'action de courants persistants qui, pendant l'été, marchent de la côte au large et en sens inverse, à la fin de l'hiver au printemps. Outre ces variations de longue durée dues aux cou-

rants et par conséquent à des différences dans la température, les quantités de Plankton recueillies à la surface, à 20 mètres et à 40 mètres de profondeur peuvent varier d'un mois à l'autre, voire même de quinze en quinze jours. Ces dernières variations ont pour cause, la multiplication rapide de telle ou telle espèce animale ou végétale, la disparition plus ou moins complète de telle ou telle autre; elles sont dues encore à certaines migrations actives ou passives qu'effectuent des crustacés, les Cladocères en particulier.

Liste provisoire des espèces animales les plus fréquentes qui se rencontrent à peu près toute l'année dans le Plankton du Léman :

*Protozoaires :*

<i>Acanthocystis Lemanii</i>	Penard.
<i>Actinophrys sol.</i>	Ehrenb.
<i>Dinobryon sertularia</i>	Ehrenb.
<i>Dinobryon stipitatum</i>	Stein.
<i>Diplosiga frequentissima</i>	Zach.
<i>Malomonas acaroides</i>	Zach.
<i>Peridinium tabulatum</i>	Ehrenb.
<i>Ceratium hirundinella</i>	O. F. M.
<i>Coleps viridis</i>	Perty.
<i>Vorticella convalaria</i>	Lin.

*Rotateurs :*

<i>Asplanchna helvetica</i>	Imhof et Zach.
<i>Anuraea cochlearis</i>	Gosse.
<i>Notholca longispina</i>	Kelicott.
<i>Polyarthra platyptera</i>	Ehrenb.
<i>Bipalpus vesiculosus</i>	Wierzejstre et Zach.

## Crustacés :

Diaptomus gracilis	G. O. Sars.
Diaptomus laciniatus	Lilljeb.
Cyclops strenueus	Fischer.
Bosmina longirostris	O. F. M.
Daphnia hyalina	Leyd.
Daphnia longispina	Müll.
Sida crystallina	O. F. M.
Bythotrephes longimanus	Leyd.
Leptodora hyalina	Lilljeb.

Lausanne, le 3 octobre 1895.

3. Herr Prof. *His* (Leipzig): « *Embryo und Uterus des Menschen zu Beginn der dritten Schwangerschaftswoche.* »

Diskussion : Prof. *Bugnion*.

4. Herr *H. Goll*, (Lausanne) : « *Sur quelques ossements de mammifères fossiles de l'Etage eocène de la montagne la Sainte Badegonde près Apt en Provence.* »

Diskussion : Prof. *Studer*.

5. Prof. *Emile Yung* (Genève) : « *Sur la digestion des Squales* ». »

Diskussion : Prof. *Lang*, Prof. *Blanc*.

M. le Prof. *E. Yung*, de Genève, expose les résultats de ses expériences sur la digestion chez les Squales, faites pour la plupart, dans le Laboratoire de Zoologie expérimentale de Roscoff. Ces expériences ont porté sur les cinq espèces suivantes : *Scyllium caniculum*, *Acanthias vulgaris*, *Lamna cornubica*, *Galeus canis* et *Carcharias glaucus*.

Ces Squales sont, comme les autres poissons, dé-

pourvus de glandes salivaires proprement dites. Toutefois, leur muqueuse buccale et œsophagienne, possède la faculté de saccharifier l'amidon cuit, elle doit donc renfermer des cellules capables de fabriquer un euzyme analogue à la *ptyaline* de la salive des mammifères. Sa réaction est neutre ou faiblement alcaline.

La muqueuse de l'estomac est remarquable par sa réaction très fortement acide pendant la digestion, acidité qui diminue et disparaît complètement après quelques jours de jeûne. Le suc gastrique obtenu par filtration du contenu stomacal renferme de 6 à 11 pour 1000 d'acide chlorhydrique ; cette proportion relativement énorme s'explique par la nécessité de décalcifier les proies ingérées (carapaces de Crustacés, coquilles de Mollusques, os de Sepia, etc.). Dans ce milieu acide, un euzyme semblable à la pepsine, peptonise rapidement les albuminoïdes (fibrine, albumine cuite et crue). La peptonisation se fait à la température ordinaire, mais elle est notablement activée par une température de 36 à 40°. Elle ne paraît pas entraîner la formation de vraies peptones, mais seulement de globulines et de pro-peptones.

Le suc stomacal des Squales ne renferme pas de trypsine, il n'agit pas sur les albuminoïdes en solution neutre comme c'est au contraire le cas de celui de quelques poissons téléostéens. Il n'agit dans aucun cas sur l'amidon. Il amollit la chitine sans la dissoudre.

L'infusion du tissu pancréatique, préalablement trituré dans l'eau, saccharifie l'amidon ; elle émulsionne les huiles ; en revanche elle n'agit sur la

fibrine qu'à la condition de l'alcaliniser plus qu'elle ne l'est, au moyen de quelques gouttes d'une solution de soude. Le suc pancréatique normalement déversé dans l'intestin moyen près du pylore ne paraît pas être abondant, mais comme le contenu de l'intestin est en cet endroit alcalin, il est possible qu'il continue l'action peptonisante du suc gastrique.

Le foie des Squales, toujours très volumineux, ne renferme pas de sucre ni de ferment diastatique, mais il contient des proportions importantes de glycogène. La bile jaune-verdâtre contenue dans la vésicule biliaire est légèrement alcaline, elle émulsionne les graisses mais ne renferme pas de ferment diastatique.

6. Prof. *Arnold Lang* (Zürich):

- a) *Demonstration von Präparaten zu Dr Standfuss's Abhandlung über die Beziehungen zwischen Lebensgewohnheiten und Färbung der europäischen Grossschmetterlinge.*
- b) *Mitteilungen über Zuchtversuche linksgewundener Schnecken (Helix pomatia).*

7. Monsieur *Jules de Guerne* (Paris): « *Débris de Céphalopodes géants trouvés dans l'estomac de Cachalots* ».

8. Monsieur *Pittard* (Genève): « *Sur un nouveau liquide conservateur* ».

Discussion: *Jules de Guerne, Goll, Prof. Bugnon.*

9. Prof. *Ed. Bugnion* (Lausanne): « *De la rétraction des muscles après la section de leurs tendons* ».

10. Prof. *Ernest Métral* (Genève): « *Sur le carbonate de strontium et la safranine, leur emploi en thérapeutique* ».
11. Dr *V. Gross* (Neuveville): « *Des anomalies dacrytiques avec démonstration de photographies* ».  
Diskussion: Prof. *Laskowsky*, Prof. *Bugnion*.
12. Prof. *Th. Studer* (Bern), Präsident der *schweiz. zoologischen Gesellschaft* verliest den *Bericht über den Stand der Arbeiten* dieser Gesellschaft.

Schluss.